

## **1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION**

Le territoire d'application du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains couvre l'ensemble du territoire de ces deux municipalités régionales de comté.

Cette première partie présente une description détaillée du territoire de planification et se divise en cinq grandes sections :

- les caractéristiques physiques du territoire;
- la composition et localisation des MRC;
- les caractéristiques démographiques et les perspectives;
- les activités économiques;
- le Schéma d'aménagement - Volet gestion des matières résiduelles.

De façon générale, les informations sont présentées séparément pour chacune des deux MRC et, lorsque requis, sous forme de synthèse pour l'ensemble du territoire de planification.

La majeure partie des informations présentées dans cette description du territoire provient des schémas d'aménagement présentement en vigueur sur le territoire des MRC d'Acton et des Maskoutains.

### ***1.1 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE***

Située dans la partie est de la Montérégie, la région maskoutaine est bien représentative des basses-terres du Saint-Laurent. Le sous-sol y est composé de roches sédimentaires alors que le sol est caractérisé par des dépôts d'argile et de sable créés lors du retrait de la mer de Champlain. La région est traversée par un cours d'eau principal, soit la rivière Yamaska, qui coule du sud au nord d'un bout à l'autre du territoire. Plus à l'est, dans la MRC d'Acton, la formation rocheuse des Appalaches marque le paysage de façon distinctive.

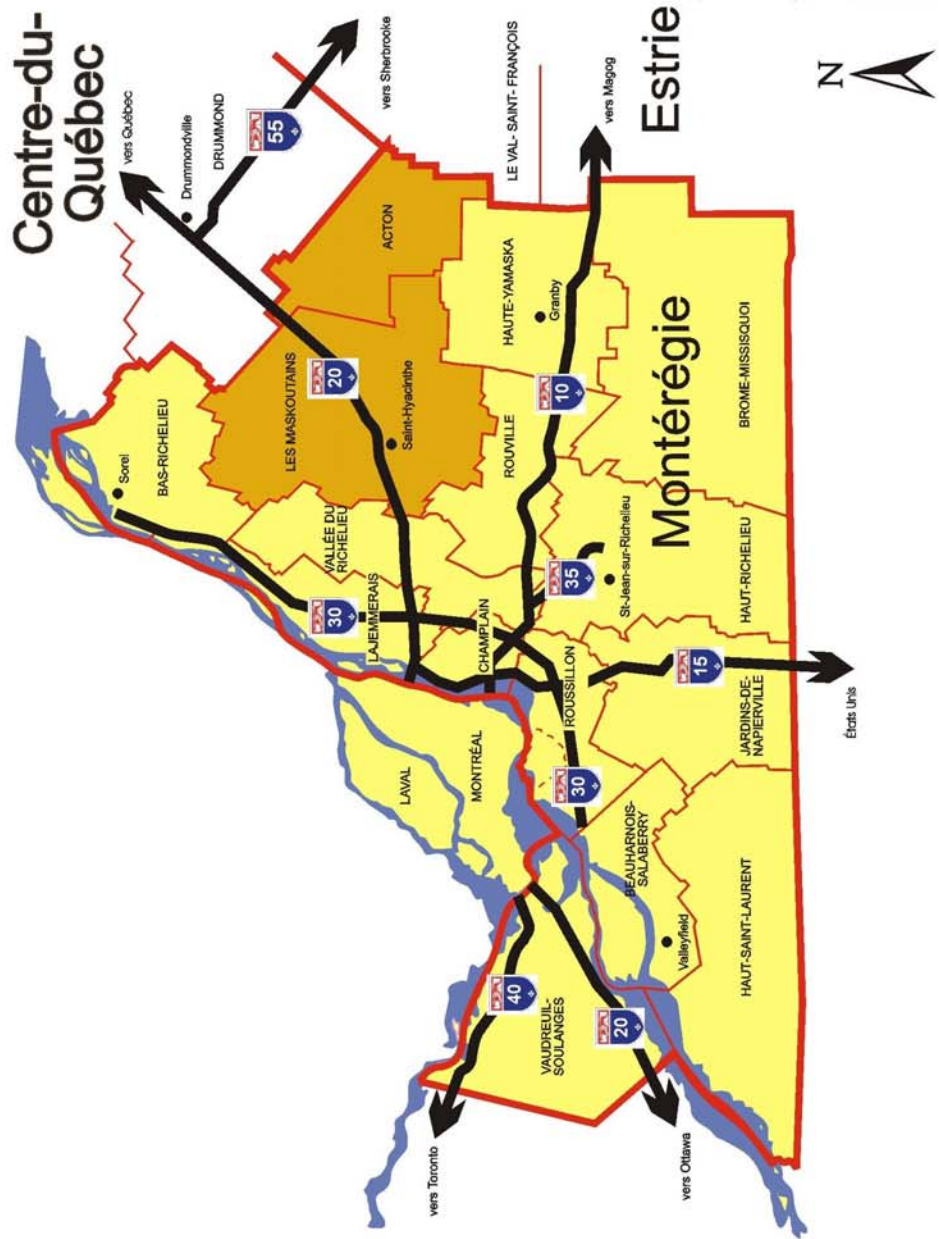
La région maskoutaine bénéficie de sols agricoles considérés parmi les meilleurs au Québec. La qualité de ces sols et les conditions climatiques très favorables par rapport au reste du Québec favorisent le développement d'un riche potentiel agricole, lequel est d'ailleurs à la base du développement et de toute l'économie régionale.

La région est en outre relativement bien desservie par le réseau routier actuel, entre autres par l'autoroute 20 et la route nationale 116, de l'est à l'ouest, et par les routes 137 et 139, du nord au sud.

Le territoire de planification regroupe plus de 95 800 habitants répartis dans vingt-cinq municipalités. Ce territoire est adjacent à six autres MRC : Drummond, Val-Saint-François, Haute-Yamaska, Rouville, Vallée-du-Richelieu et Bas-Richelieu. La carte #1 précise la localisation du territoire couvert par les deux MRC.

**Plan conjoint de  
gestion des matières résiduelles  
des MRC d'Acton et des Maskoutains**

**Carte #1: Localisation des MRC d'Acton et  
des Maskoutains dans la Montérégie**



## **1.2 COMPOSITION ET LOCALISATION DES MRC**

Cette partie expose pour chacune des MRC d'Acton et des Maskoutains la composition et la localisation de celles-ci, d'abord dans leur contexte régional et ensuite, dans leur contexte local.

Suit une présentation de l'ensemble du territoire de planification, précisant notamment le nombre d'unités d'occupation permanente et saisonnière pour chacune des municipalités locales des deux MRC. Finalement, le tout est reporté sur une carte du territoire couvert par la Régie, c'est-à-dire celui de toutes les municipalités membres.

### **1.2.1 MRC Acton**

#### *1.2.1.1 Contexte régional*

La MRC d'Acton est située à l'extrémité est de la région administrative de la Montérégie. Elle couvre un territoire de 578 kilomètres carrés, assurant un point de jonction avec les régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec. Elle est bornée au nord par la MRC de Drummond, à l'est par la MRC du Val-Saint-François, au sud par la MRC de la Haute-Yamaska et à l'ouest par la MRC des Maskoutains.

L'accessibilité routière est assurée par les routes nationales 116 (axe est-ouest) et 139 (axe nord-sud) qui relie le territoire aux autoroutes 10 et 55 de même qu'à l'autoroute 20, cette dernière traversant la MRC à la hauteur de Saint-Nazaire-d'Acton.

Occupant le territoire délimité globalement par la structure urbaine formée par les villes de Drummondville, Saint-Hyacinthe et Granby, la MRC d'Acton entretient des liens économiques importants avec sa périphérie, notamment au chapitre des échanges commerciaux et industriels.

Ainsi, la position stratégique qu'occupe la MRC d'Acton à la jonction de trois grandes régions du Québec de même que sa facilité d'accès aux grands marchés métropolitains sont des atouts de première importance pour son développement économique.

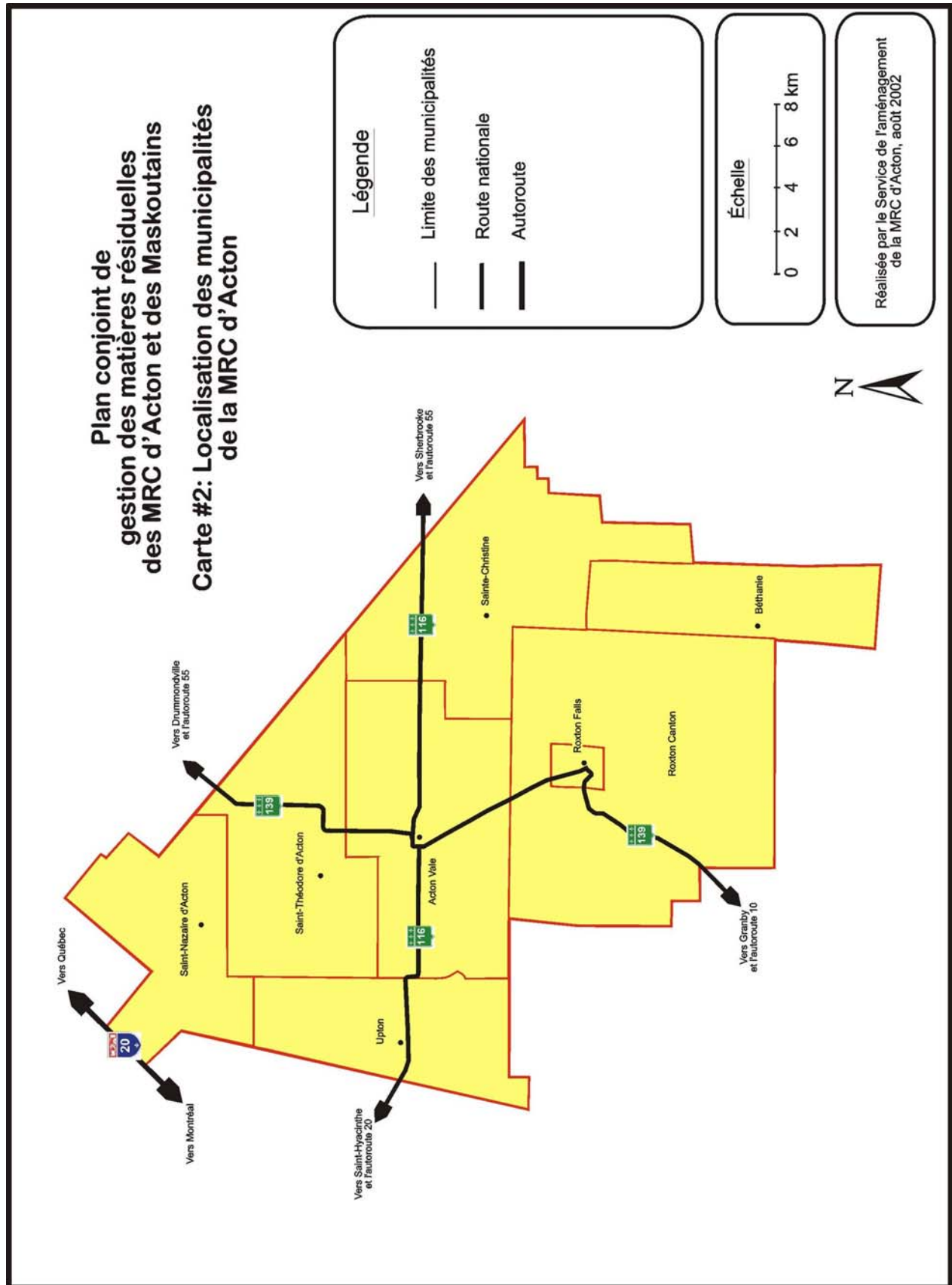
#### *1.2.1.2 Contexte local*

La MRC d'Acton regroupe une population d'un peu plus de 15 800 personnes, répartie dans huit municipalités. La Ville d'Acton Vale constitue le centre géographique du territoire de la MRC. Elle est aussi le principal centre d'activités économiques et de services à la population. Les villages de Roxton Falls et d'Upton constituent des pôles urbains intermédiaires alors que les municipalités de Béthanie, Roxton *Canton*, Sainte-Christine, Saint-Nazaire-d'Acton et Saint-Théodore-d'Acton représentent des pôles locaux.

Dominé dans sa partie ouest par les terres agricoles et dans sa partie est par la forêt, le territoire de la MRC d'Acton possède un caractère hautement rural.

La structure urbaine axée sur la présence d'un pôle régional avantageusement situé à la croisée des principaux axes de circulation, constitue l'assise du territoire d'appartenance que forme la MRC d'Acton.

Le territoire de cette MRC et des municipalités qui la composent est illustré à la carte #2.



## 1.2.2 MRC des Maskoutains

### 1.2.2.1 Contexte régional

La MRC des Maskoutains fait partie de la région de la Montérégie en vertu du découpage des régions administratives du Québec, et plus précisément de la sous-région Bas-Richelieu-Yamaska qui inclut également les MRC Le Bas-Richelieu et La Vallée-du-Richelieu.

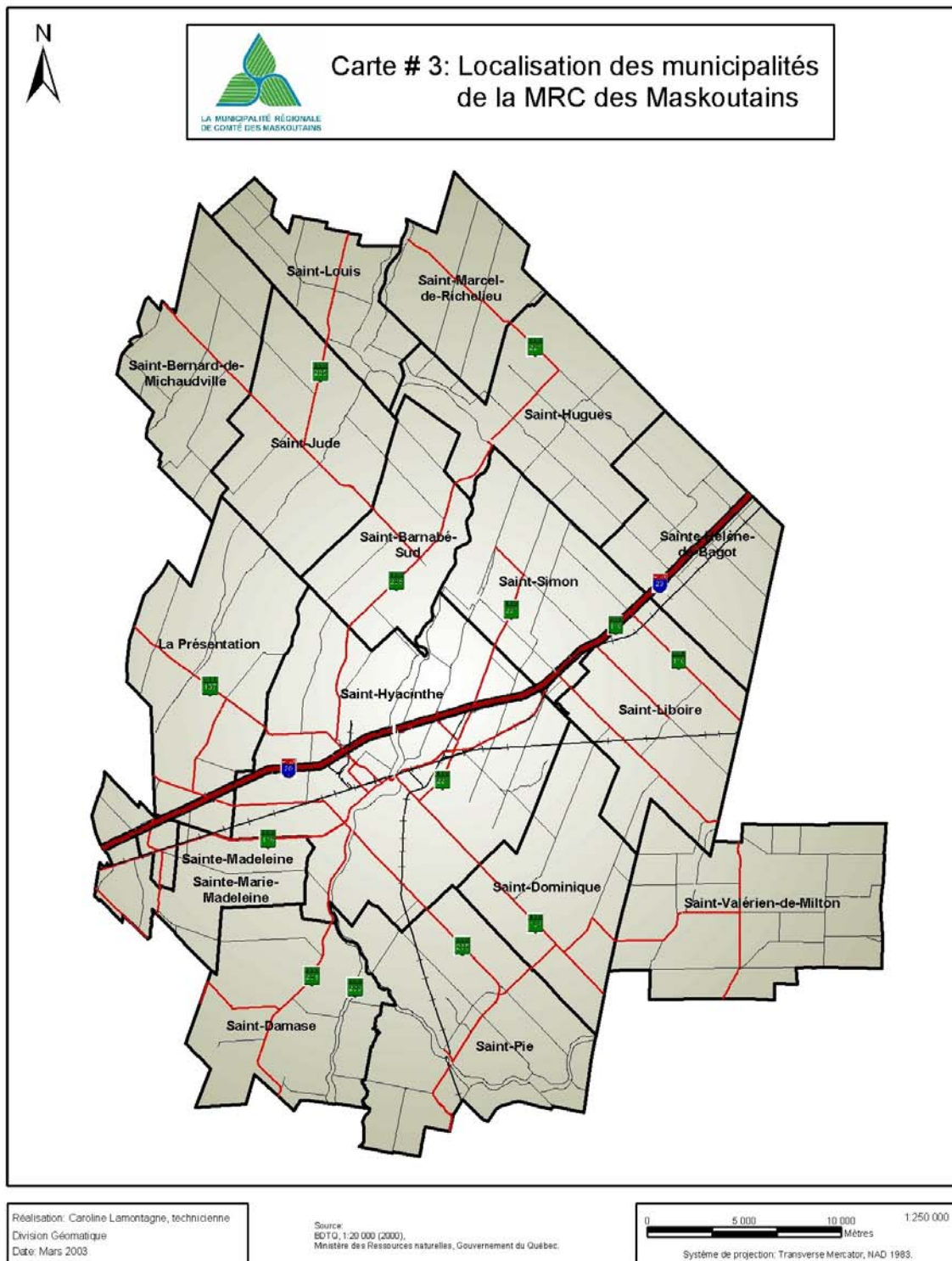
Elle joue un rôle déterminant non seulement dans la région de la Montérégie et de la Métropole, mais également à l'échelle du Québec et même du Canada. Son importance et ses caractéristiques particulières dans le cadre régional et québécois lui donnent une position stratégique enviable, laquelle s'articule principalement autour des éléments suivants :

- la **prédominance de l'agriculture** sur son territoire, sa réputation de capitale agroalimentaire, la reconnaissance internationale de la Ville de Saint-Hyacinthe comme **technopole agroalimentaire** (territoire officiellement et opérationnellement lié à la recherche et à la technologie de pointe) et son accréditation, en 2002, au titre de **Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et environnementale**;
- la **stabilité de son économie qui la rend autonome** en termes d'emplois et de disponibilité des services, bien qu'elle soit située dans l'aire d'influence de la grande région de Montréal;
- son **environnement écologique d'intérêt** que lui confère la présence de la rivière Yamaska et de ses affluents, du Mont Rougemont, de la crête Saint-Dominique – Sainte-Rosalie et de plusieurs boisés importants.

### 1.2.2.2 Contexte local

La MRC des Maskoutains compte 80 040 habitants, répartis sur un territoire de 1 310 kilomètres carrés et dix-sept (17) municipalités. On reconnaît la présence de Saint-Hyacinthe comme ville-centre, avec un rôle stratégique dans l'organisation des activités économiques et sociales de l'ensemble de la MRC. Chacune des seize autres municipalités compte moins de 5 000 habitants et, de ce fait, aucune ne regroupe plus de 7% de la population totale de la MRC. Ces informations sont présentées en détails à la partie 1.3.3 portant sur les caractéristiques démographiques.

La carte #3 présente le territoire couvert par cette MRC et la localisation des municipalités qui s'y retrouvent. *Cette carte tient compte du récent regroupement de Saint-Pie Ville et Saint-Pie Paroisse.*



### 1.2.3 Le territoire de planification

La majorité des municipalités (21/25) des MRC d'Acton et des Maskoutains ont une population se situant entre 500 et 2 500 personnes. Par contre, plus de 53 % de la population du territoire de planification vit dans la Ville de Saint-Hyacinthe.

Le nombre d'unités d'occupation saisonnière est relativement peu important sur le territoire de ces deux MRC et son influence sur la gestion des matières résiduelles est négligeable. Le Tableau 1 indique le nombre d'unités d'occupation permanente et saisonnière pour la MRC d'Acton.

**Tableau 1 - Nombre d'unités d'occupation - MRC d'Acton**

MRC D'ACTON	Unités d'occupation (u.o.)			
	permanente		saisonnière	
	Nombre <sup>1</sup>	%	Nombre <sup>2</sup>	%
Acton Vale	3 127	49,6	209	49,1
Béthanie	140	2,2	15	3,5
Roxton <i>Canton</i>	440	7,0	61	14,3
Roxton Falls	596	9,5	2	0,5
Sainte-Christine	317	5,0	48	11,3
Saint-Nazaire-d'Acton	338	5,4	6	1,4
Saint-Théodore-d'Acton	595	9,4	17	4,0
Upton	751	11,9	68	16,0
<b>Total</b>	<b>6 304</b>	<b>100</b>	<b>426</b>	<b>100</b>

Source: *Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2003*

En fonction du nombre d'unités d'occupation permanente, la Ville d'Acton Vale représente près de 50 % des ménages de la MRC d'Acton. Toutes les autres municipalités occupent - chacune - entre 2,2 et 11,9 % du territoire selon cette même donnée. Au niveau des résidences saisonnières, la Ville d'Acton Vale en possède encore tout près de 50 % tandis que Upton (16,0 %), Roxton (14,3 %) et Sainte-Christine (11,3 %) se partagent plus de 40 % de ces unités d'occupation.

On constate également que le nombre d'unités d'occupation saisonnière est relativement faible à 433, puisque cela représente moins de 7 % de l'ensemble de toutes les résidences. Il ne s'agit donc pas d'une MRC à forte vocation touristique et les lieux de villégiature sont d'ailleurs peu nombreux.

Pour la MRC des Maskoutains, les données sont présentées au Tableau 2 ci-après. Si l'on considère le nombre d'unités d'occupation permanente, la Ville de Saint-Hyacinthe regroupe près de 68 % des ménages de la MRC. Chacune des autres municipalités de la MRC présente entre 0,7 et 5,8 % du nombre total d'unités d'occupation permanente. Au niveau des résidences saisonnières, la Ville de Saint-Pie en compte 135 unités (ou 31,4 %) alors que les municipalités de Saint-Louis (49) et de Saint-Valérien-de-Milton (44) sont les seules autres avec plus de 40 unités d'occupation saisonnière.

1.- Voir le sommaire du rôle. Ce nombre correspond à :

Nombre total de logements (section - *fait saillants*) - nombre d'u.o. saisonnière (*voir ligne 316*) =

2.- Voir le sommaire du rôle, à la ligne 316.

Le nombre d'unités d'occupation saisonnière sur le territoire de la MRC des Maskoutains est donc très peu élevé à 430 et cela représente à peine 1,25 % ( 430/34 449 ) de l'ensemble des résidences. À l'instar de la MRC d'Acton et de façon encore plus marquée, cette MRC ne compte pas beaucoup de lieux de villégiature.

**Tableau 2 - Nombre d'unités d'occupation - MRC des Maskoutains**

MRC DES MASKOUTAINS	Unités d'occupation (u.o.)			
	permanente		saisonnière	
	Nombre <sup>3</sup>	%	Nombre <sup>4</sup>	%
La Présentation	691	2,1	14	3,2
Saint-Barnabé-Sud	320	0,9	18	4,2
Saint-Bernard-de-Michaudville	228	0,7	2	0,5
Saint-Damase	958	2,8	20	4,7
Saint-Dominique	862	2,5	5	1,2
Saint-Hugues	516	1,5	31	7,2
Saint-Hyacinthe	23 004	67,7	35	8,1
Saint-Jude	454	1,3	15	3,4
Saint-Liboire	1 030	3,0	30	7,0
Saint-Louis	296	0,9	49	11,4
Saint-Marcel-de-Richelieu	229	0,7	9	2,1
Saint-Pie	1976	5,8	135	31,4
Saint-Simon	454	1,3	8	1,9
Saint-Valérien-de-Milton	703	2,0	44	10,2
Sainte-Hélène-de-Bagot	581	1,7	15	3,5
Sainte-Madeleine	782	2,3	0	0,0
Sainte-Marie-Madeleine	935	2,8	0	0,0
<b>Total</b>	<b>34 019</b>	<b>100</b>	<b>430</b>	<b>100</b>

Source: Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2003 (modifié pour tenir compte de la nouvelle Ville fusionnée de Saint-Pie)

#### 1.2.4 La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, dont la mission est de gérer au meilleur prix, de façon régulière et dans les meilleures conditions de protection de l'environnement, les matières résiduelles produites sur son territoire, ne regroupe pas toutes les municipalités qui forment ces deux MRC. Les municipalités de Roxton *Canton* et Roxton Falls, dans la MRC d'Acton, ainsi que Saint-Damase et Sainte-Marie-Madeleine, dans la MRC des Maskoutains, ne font pas partie de cet organisme.

La carte # 4 illustre le territoire couvert par celle-ci et la localisation des municipalités qu'elle regroupe. *Cette carte tient compte du récent regroupement de Saint-Pie Ville et Saint-Pie Paroisse.*

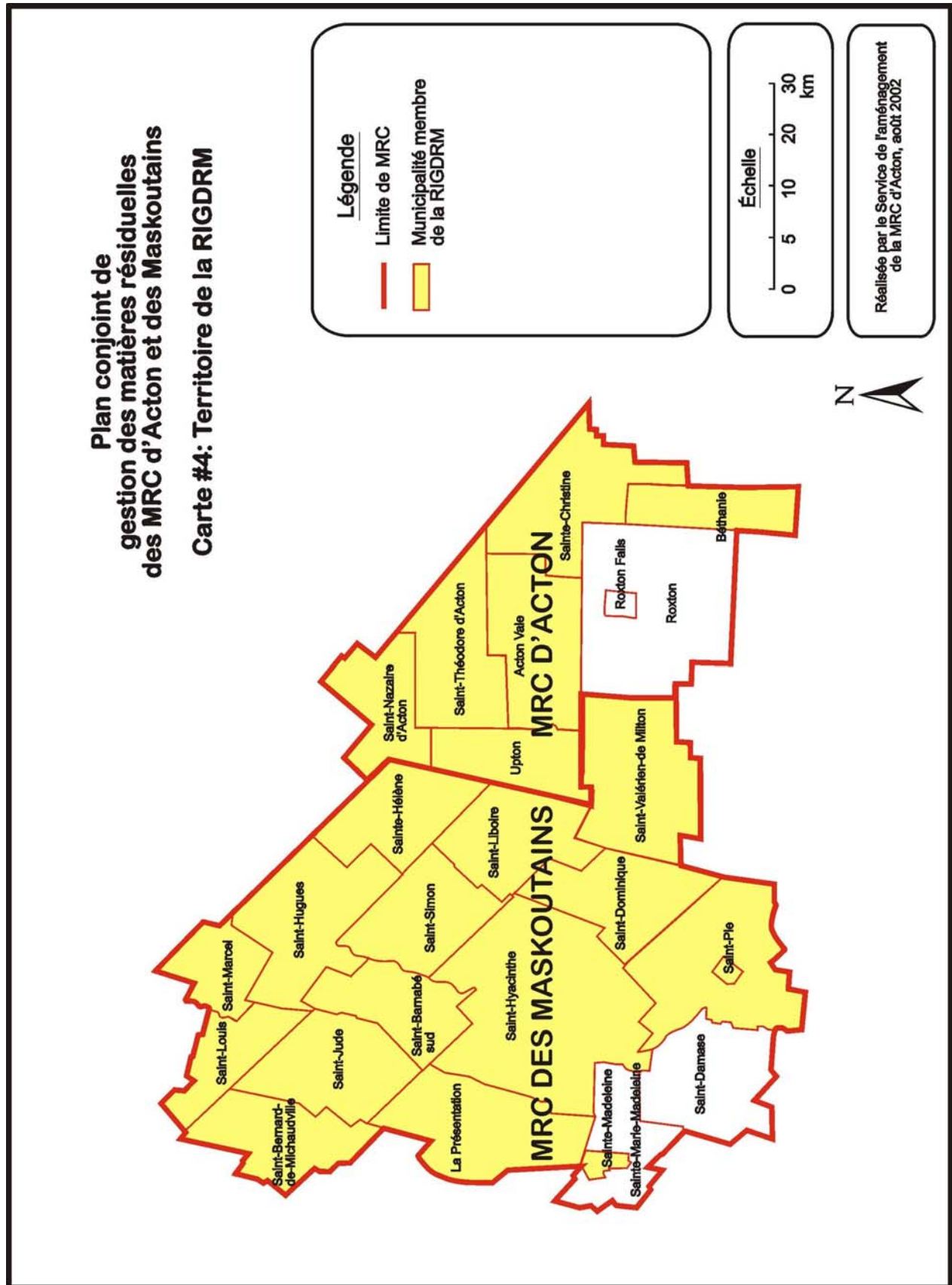
3.- Voir le sommaire du rôle. Ce nombre correspond à :

Nombre total de logements (*section - fait saillants*)

- nombre d'u.o. saisonnière (*voir ligne 316*)

4.- Voir le sommaire du rôle, à la ligne 316.

**Plan conjoint de  
gestion des matières résiduelles  
des MRC d'Acton et des Maskoutains**  
**Carte #4: Territoire de la RIGDRM**



### **1.3 CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET PERSPECTIVES**

Cette partie établit tout d'abord le contexte démographique régional qui prévaut sur le territoire de la Montérégie, pour ensuite présenter de façon plus détaillée les informations pertinentes et relatives à chacune des MRC d'Acton et des Maskoutains.

Pour chacune des municipalités de ces deux MRC, on retrouvera donc la population en nombre ainsi que son importance en pourcentage à l'échelle de la MRC. La superficie est également inscrite dans les mêmes tableaux, alors que cette information est donnée en km<sup>2</sup> et aussi en pourcentage. La densité de population et l'évolution démographique font également partie des informations disponibles dans la présente partie.

#### **1.3.1 Contexte régional<sup>5</sup>**

La région administrative de la Montérégie regroupe plus de 1 250 000 personnes, soit 17,6 % de l'ensemble de la population du Québec.

La densité d'occupation humaine y est présentée sous quatre niveaux :

Le **premier niveau** est celui de la MRC de Champlain qui, avec 1 930 personnes au km<sup>2</sup>, regroupe 25,0 % de la population et n'occupe que 1,5 % du territoire de la région.

Le **second niveau** englobe trois MRC : Roussillon, Lajemmerais et la Vallée-du-Richelieu. Ces trois MRC comptent pour 27,2 % de la population et occupent 12,5 % du territoire.

Le **troisième niveau** regroupe la majorité des MRC : Beauharnois-Salaberry, Le Bas-Richelieu, Le Haut-Richelieu, La Haute-Yamaska, Vaudreuil-Soulanges, des Maskoutains et Rouville. Celles-ci représentent 39,4 % de la population et 49 % du territoire.

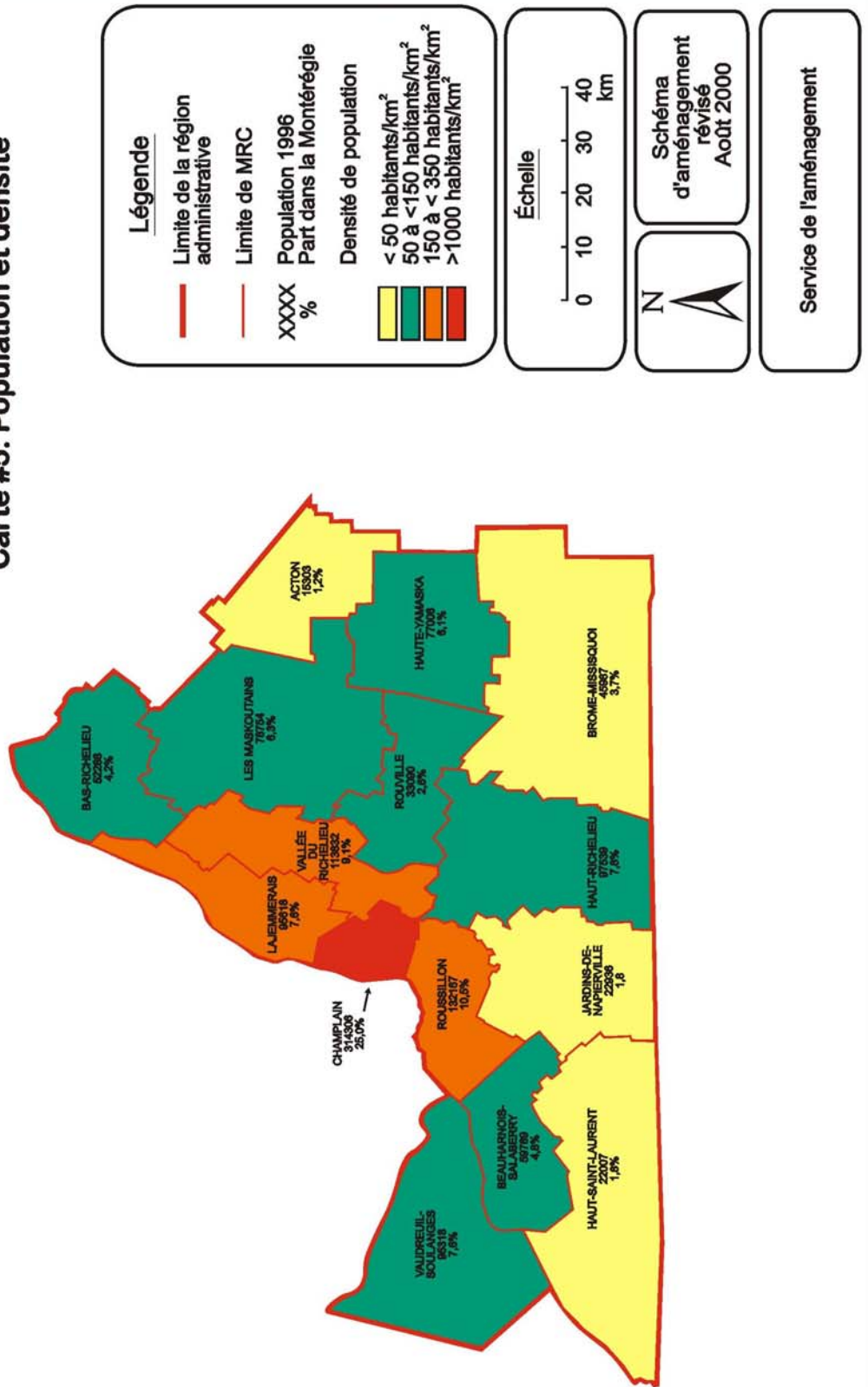
Le **dernier niveau** est composé de quatre MRC à caractère rural : Acton, Brome-Missisquoi, Les Jardins-de-Napierville et Le Haut-Saint-Laurent. Elles englobent 8,5 % de la population et occupent 37,0 % du territoire de la Montérégie.

---

5.- Ces informations ne tiennent pas compte des regroupements ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2002, lesquelles ont modifié directement le portrait des MRC Champlain (abolie), Vallée-du-Richelieu et Lajemmerais.

**Plan conjoint de  
gestion des matières résiduelles  
des MRC d'Acton et des Maskoutains**

**Carte #5: Population et densité**



### 1.3.2 MRC Acton

Avec un peu plus de 15 800 personnes, la MRC d'Acton représente environ 1,22 % de la population de la région administrative de la Montérégie. Cette situation est préoccupante du fait que les services publics à la population sont généralement offerts dans les centres plus peuplés, créant ainsi une forme de dépendance de la population vis-à-vis les centres périphériques.

Par ailleurs, la MRC d'Acton affiche une densité moyenne d'occupation humaine de 27,2 habitants/km<sup>2</sup>. L'occupation territoriale est caractérisée par le fait que près de la moitié de la population (47,8 %) est concentrée à Acton Vale alors que l'autre moitié se répartit dans les autres municipalités; le poids démographique de chacune au sein de la MRC variant entre 2,3 et 12,7 %. Le Tableau 3 illustre ces données.

**Tableau 3 - Population, superficie du territoire et densité d'occupation, MRC d'Acton, 2001**

Municipalités	Population		Superficie		Densité
	Nombre	%	km <sup>2</sup>	%	pop./km <sup>2</sup>
Acton Vale	7 568	47,8	90,6	15,7	83,5
Béthanie	345	2,3	47,3	8,2	7,3
Roxton <i>Canton</i>	1 091	7,1	149,1	25,8	7,3
Roxton Falls	1 309	8,6	5,3	0,9	247,0
Sainte-Christine	806	5,3	89,8	15,5	9,0
Saint-Nazaire-d'Acton	878	5,9	57,5	9,9	15,6
Saint-Théodore-d'Acton	1 649	10,2	83,6	14,5	19,2
Upton	2 173	12,7	54,9	9,5	39,6
<b>MRC d'Acton</b>	<b>15 819</b>	<b>100</b>	<b>578,0</b>	<b>100,0</b>	<b>27,4</b>

Source: Décret gouvernemental 1445-2001

Voici d'autres informations relatives aux caractéristiques démographiques de la MRC d'Acton :

- La population est essentiellement francophone (99%) et faiblement scolarisé (voir les détails à 1.3.2.2);
- À l'instar de l'ensemble du Québec, on observe un phénomène de vieillissement de la population. En effet, la comparaison de la pyramide d'âges - celle de 1986 et celle de 1996 - montre un accroissement des groupes d'âges supérieurs, et particulièrement des groupes de 65 ans et plus;
- Quant aux caractéristiques des ménages, la MRC compte 5 675 ménages dont près de 75,2 % sont de type familial. La taille moyenne des ménages a connu une baisse passant de 3,0 personnes/ménage à 2,7 personnes/ménage entre 1986 et 1996.

#### 1.3.2.1 Évolution démographique

Entre 1981 et 1996, la MRC d'Acton a connu une croissance démographique de près de 13 %. On peut noter que les principales variations sont des augmentations marquées pour Saint-André-d'Acton (maintenant regroupée avec Acton Vale) et Sainte-Christine ainsi que des hausses moins importantes pour Roxton Falls et Upton. On observe donc une tendance à la croissance démographique somme toute modérée dans la MRC d'Acton, laquelle est présentée au Tableau 4 ci-après.

**Tableau 4 - Évolution démographique, municipalités, MRC d'Acton, 1981-1996**

Municipalités	1981	1991	1996	Var. 1981 - 96
Acton Vale	4 371	4 468	4 685	7,2%
Béthanie	382	378	354	-7,3%
Roxton <i>Canton</i>	1 077	1 116	1 116	3,6%
Roxton Falls	1 245	1 336	1 371	10,1%
Saint-André-d'Acton	1 848	2 316	2 487	34,6%
Sainte-Christine	542	739	797	47,0%
Saint-Nazaire-d'Acton	925	893	932	0,08%
Saint-Théodore-d'Acton	1 534	1 585	1 633	6,5%
Upton	1 670	1 758	1 928	15,4%
<b>MRC Acton</b>	<b>13 594</b>	<b>14 589</b>	<b>15 303</b>	<b>12,6%</b>

Source: Statistique Canada, données des recensements de 1981, 1991 et 1996.

Selon le Bureau de la statistique du Québec, la MRC d'Acton connaîtra, entre 2001 et 2016, une croissance démographique de 12,6 %, soit moins de 1 % par année.

### 1.3.2.2 Niveau de scolarité – Données 1996

Cette partie s'intéresse au niveau de scolarité des résidents de la MRC d'Acton. Le Tableau 5 rapporte les données recueillies sur ce sujet, selon le recensement de 1996, en fonction de la MRC en général et de chacune des municipalités en particulier.

**Tableau 5 – Niveau de scolarité atteint - MRC Acton**

Municipalités	Niveau de scolarité (n)							
	9 <sup>e</sup> année et moins	9 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> année		École des métiers	Études post-secondaires non universitaire	Études universitaires		
		Sans diplôme	avec diplôme			Sans grade	avec grade	
Béthanie	85 (30,9%)	70 (25,5%)	65 (23,6%)	15 (5,5%)	25 (9,1%)	0 (0%)	15 (5,5%)	
Roxton Falls	305 (28,9%)	275 (26,1%)	180 (17,1%)	90 (8,5%)	120 (11,4%)	45 (4,3%)	40 (3,8%)	
Roxton <i>Canton</i>	230 (25,8%)	180 (20,2%)	175 (19,7%)	25 (2,8%)	180 (20,2%)	20 (2,2%)	80 (9,0%)	
Ste-Christine	210 (35,3%)	135 (22,7%)	110 (18,5%)	15 (2,5%)	70 (11,8%)	45 (7,6%)	10 (1,7%)	
Acton Vale	1 005 (26,9%)	795 (21,3%)	760 (20,3%)	185 (4,9%)	660 (17,6%)	130 (3,5%)	205 (5,5%)	
St-André-d'Acton	540 (27,4%)	505 (25,6%)	410 (20,8%)	80 (4,1%)	360 (18,3%)	35 (1,8%)	40 (2,0%)	
Upton	230 (28,4%)	195 (24,1%)	120 (14,8%)	40 (4,9%)	140 (17,3%)	25 (3,1%)	60 (7,4%)	
St-Éphrem-d'Upton	145 (22,5%)	190 (29,5%)	105 (16,3%)	55 (8,5%)	75 (11,6%)	30 (4,7%)	45 (7,0%)	
St-Théodore-d'Acton	310 (25,3%)	335 (27,3%)	255 (20,8%)	90 (7,3%)	175 (14,3%)	15 (1,2%)	45 (3,7%)	
St-Nazaire-d'Acton	215 (27,9%)	185 (24,0%)	120 (15,6%)	35 (4,5%)	135 (17,5%)	10 (1,3%)	70 (9,1%)	
<b>MRC Acton</b>	<b>(n)</b>	<b>3 285</b>	<b>2 870</b>	<b>2 305</b>	<b>635</b>	<b>1 940</b>	<b>360</b>	<b>630</b>
	<b>(%)</b>	<b>27,3%</b>	<b>23,9%</b>	<b>19,2%</b>	<b>5,3%</b>	<b>16,1%</b>	<b>3,0%</b>	<b>5,2%</b>

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

- À l'échelle de la MRC, plus de 50 % de la population n'avait pas complété d'études secondaires avec succès. Seules les municipalités d'Acton Vale et de Roxton *Canton* se retrouvent avec un pourcentage inférieur à 50 % à cet égard.
- Au niveau universitaire, 5,2 % de la population a obtenu un grade alors qu'un peu plus de 8 % a atteint le niveau universitaire, si on inclut les non diplômé(e)s. Les pourcentages les plus élevés sont rapportés à Saint-Nazaire-d'Acton (9,1 %) et Roxton *Canton* (9 %).
- Plus de 75% des résidants des municipalités de Béthanie (80 %) et de Sainte-Christine (76,5 %) n'a pas complété d'études au-delà du niveau secondaire.
- Dans la catégorie «École des métiers», les municipalités de Roxton Falls et de Saint-Éphrem-d'Upton (maintenant regroupé avec Upton) sont celles présentant le plus haut pourcentage de fréquentation avec 8,5 % chacune.

### 1.3.3 MRC des Maskoutains

La population, la superficie et la densité de la population de chaque municipalité de la MRC des Maskoutains sont détaillées au Tableau 6.

**Tableau 6 - Population, territoire et densité d'occupation, MRC des Maskoutains, 2001**

Municipalités	Population		Superficie		Densité
	Nombre	%	Km <sup>2</sup>	%	pop./km <sup>2</sup>
La Présentation	1 951	2,4	104,71	8,0	18,6
Saint-Barnabé-Sud	951	1,2	57,08	4,4	14,7
Saint-Bernard-de-Michaudville	567	0,7	64,80	5,0	8,8
Saint-Damase	2 451	3,2	79,06	6,1	31,0
Saint-Dominique	2 267	2,8	70,16	5,4	32,3
Saint-Hugues	1 306	1,7	89,30	6,7	14,6
Saint-Hyacinthe	51 489	64,3	189,11	14,4	3 575,6
Saint-Jude	1 102	1,4	77,36	6,0	14,2
Saint-Liboire	2 825	3,5	72,90	5,6	38,8
Saint-Louis	709	0,9	45,92	3,5	15,4
Saint-Marcel-de-Richelieu	619	0,8	50,21	3,7	12,3
Saint-Pie *	4 912	6,2	106,47	8,2	1219,1
Saint-Simon	1 181	1,2	68,66	5,2	17,2
Saint-Valérien de-Milton	1 767	2,2	106,44	8,1	16,6
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 489	1,9	73,53	5,6	20,3
Sainte-Madeleine	2 087	2,6	5,30	0,4	393,8
Sainte-Marie-Madeleine	2 367	3,0	49,53	3,7	47,8
<b>MRC des Maskoutains</b>	<b>80 040</b>	<b>100.0</b>	<b>1310,54</b>	<b>100.0</b>	<b>61,0</b>

\* *modifié pour tenir compte de la nouvelle Ville fusionnée de Saint-Pie*

La MRC des Maskoutains affiche une densité moyenne d'occupation humaine de 61 habitants/km<sup>2</sup>. On note l'importance de la ville-centre de Saint-Hyacinthe qui représente 64,3 % de la population totale. Pour les 16 autres municipalités, le poids démographique de chacune varie entre 0,7 et 6,2 %. Au chapitre des ménages, la MRC en compte 31 000 dont plus de 21 000 dans la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe. La taille moyenne des ménages est passé de 2,8 à 2,5 pers./ménage de 1986 à 1996, alors qu'à Saint-Hyacinthe, ce taux est passé de 2,6 à 2,3 pers./ménage pour la même période.

### 1.3.3.1 Évolution démographique

Pour la période de 1981 à 1996, la MRC des Maskoutains a connu une croissance démographique d'un peu plus de 10 %. Les principales variations à la hausse touchent les municipalités de Saint-Thomas-d'Aquin (69 %), Sainte-Marie-Madeleine (49 %), Sainte-Madeleine (46 %) et Sainte-Rosalie Ville (45 %), lesquelles sont (ou étaient, avant le regroupement) toutes situées dans la périphérie de Saint-Hyacinthe.

Les municipalités de Saint-Liboire et de Saint-Pie Ville (*avant la fusion*) ont également connu une certaine croissance, avec des taux respectifs d'augmentation de 36,7 % et de 30,4 %. On observe donc une tendance à la croissance démographique également modérée dans la MRC des Maskoutains, laquelle est illustrée au Tableau 7.

**Tableau 7 - Évolution démographique, municipalités, MRC des Maskoutains, 1981-1996**

Municipalité	1981	1986	1991	1996	Var. 1981 – 96
La Présentation	1 604	1 685	1 773	1 851	15,4%
* Notre-Dame-de-St-Hyacinthe	890	868	860	866	-2,7%
Saint-Barnabé-Sud	872	880	880	902	3,4%
St-Bernard-de Michaudville	517	550	586	607	17,4%
Saint-Damase (P)	1 151	1 129	1 089	1 149	-0,2%
Saint-Damase (VL)	1 203	1 215	1 348	1 362	13,2%
Saint-Dominique	2 068	2 041	2 103	2 236	8,1%
Saint-Hugues	1 254	1 271	1 281	1 340	6,9%
Saint-Hyacinthe	38 246	38 603	39 292	38 981	1,9%
* Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	1 071	1 031	1 150	1 126	5,1%
Saint-Jude	1 115	1 095	1 133	1 143	2,5%
Saint-Liboire	1 897	2 131	2 287	2 594	36,7%
Saint-Louis	717	697	711	715	-0,3%
Saint-Marcel-de-Richelieu	661	635	613	619	--6,4%
Saint-Pie (P)	2 176	2 234	2 357	2 400	10,3%
Saint-Pie (VL)	1 725	1 739	2 083	2 249	30,4%
Saint-Simon	1 176	1 163	1 203	1 168	-0,7%
* Saint-Thomas-d'Aquin	2 907	3 004	3 573	4 916	69,1%
Saint-Valérien-de-Milton	1 665	1 711	1 767	1 776	6,7%
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 328	1 335	1 478	1 495	12,6%
Sainte-Madeleine <sup>(1)</sup>	1 361	1 732	1 847	1 993	46,4%
Sainte-Marie-Madeleine <sup>(1)</sup>	1 516	1 678	2 213	2 262	49,2%
* Sainte-Rosalie (P)	1 464	1 578	1 572	1 571	7,3%
* Sainte-Rosalie (V)	2 862	3 225	3 740	4 153	45,1%
<b>MRC des Maskoutains</b>	<b>71 446</b>	<b>73 230</b>	<b>76 939</b>	<b>78 754</b>	<b>10,2%</b>
Nouvelle Ville de St-Hyacinthe	<b>47 440</b>	<b>48 309</b>	<b>50 187</b>	<b>51 613</b>	<b>8,8%</b>

Source: Statistique Canada, données des recensements de 1981 à 1996.

\* Municipalités regroupées à la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la MRC des Maskoutains connaîtra, entre 2001 et 2016, une croissance démographique de 12,3 %.

## 1.3.3.2 Niveau de scolarité – Données 1996

Au recensement de 1996, la population de la MRC et de ses municipalités locales affichait les résultats suivants en ce qui a trait au niveau de scolarité atteint :

- À l'échelle de la MRC, près de 43 % de la population n'avait pas complété d'études secondaires avec succès. Environ 7 % de celle-ci avait obtenu un grade universitaire;
- La Ville de Saint-Hyacinthe montrait la plus petite proportion de gens n'ayant pas complété leurs études secondaires et la proportion la plus élevée de gens ayant obtenu un grade universitaire;
- Plus de la moitié des résidents des municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie (V) et Saint-Valérien-de-Milton ne pouvaient compter sur des études secondaires complétées avec succès;
- Les municipalités de Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Pie (P), Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton regroupaient un niveau plus élevé de gens ayant fréquenté une école des métiers.

**Tableau 8 – Niveau de scolarité atteint - MRC des Maskoutains**

Municipalités	Niveau de scolarité							
	9 <sup>e</sup> année et moins	9 <sup>e</sup> –13 <sup>e</sup> année		École des métiers	Études post-secondaires non universitaire	Études universitaires		
		sans diplôme	avec diplôme			sans grade	avec grade	
La Présentation	285 (20,6%)	280 (20,2%)	285 (20,6%)	65 (4,7%)	310 (22,4%)	60 (4,3%)	100 (7,2%)	
Saint-Barnabé-Sud	160 (24,4%)	150 (22,9%)	120 (18,3%)	40 (6,1%)	130 (19,9%)	30 (4,6%)	25 (3,8%)	
Saint-Bernard-de-Michaudville	95 (21,1%)	140 (31,1%)	85 (18,9%)	25 (5,5%)	75 (16,7%)	0 (0%)	30 (6,7%)	
Saint-Damase	535 (27,4%)	510 (26,2%)	385 (19,7%)	70 (3,6%)	290 (14,9%)	75 (3,8%)	85 (4,4%)	
Saint-Dominique	420 (24,6%)	410 (24,0%)	310 (18,1%)	110 (6,4%)	345 (20,2%)	65 (3,8%)	50 (2,9%)	
Sainte-Hélène-de-Bagot	315 (27,3%)	290 (25,1%)	205 (17,7%)	60 (5,2%)	190 (16,5%)	65 (5,6%)	30 (2,6%)	
Sainte-Madeleine	330 (22,6%)	315 (21,6%)	275 (18,8%)	40 (2,7%)	350 (24,0%)	55 (3,8%)	95 (6,5%)	
Sainte-Marie-Madeleine	310 (17,9%)	405 (23,3%)	370 (21,3%)	95 (5,5%)	405 (23,3%)	65 (3,8%)	85 (4,9%)	
Saint-Hugues	250 (25,0%)	205 (20,5%)	190 (19,0%)	65 (6,5%)	210 (21,0%)	20 (2,0%)	60 (6,0%)	
Saint-Hyacinthe	8 925 (21,8%)	7 470 (18,2%)	7 370 (18,0%)	2 110 (5,1%)	9 225 (22,3%)	2 255 (5,5%)	3 625 (8,8%)	
Saint-Jude	210 (24,1%)	215 (24,7%)	160 (18,4%)	70 (8,1%)	200 (23,0%)	15 (1,7%)	0 (0%)	
Saint-Liboire	345 (18,3%)	475 (25,4%)	345 (18,3%)	140 (7,4%)	460 (24,5%)	55 (2,9%)	60 (3,2%)	
Saint-Louis	125 (23,4%)	120 (22,4%)	100 (18,7%)	60 (11,2%)	95 (17,7%)	25 (4,7%)	10 (1,9%)	
Saint-Marcel-de-Richelieu	140 (31,5%)	95 (21,3%)	140 (31,5%)	0 (0%)	70 (15,7%)	0 (0%)	0 (0%)	
Saint-Pie (P)	335 (18,3%)	475 (25,9%)	310 (16,9%)	155 (8,4%)	365 (19,9%)	90 (4,9%)	105 (5,7%)	
Saint-Pie (V)	415 (24,8%)	475 (28,4%)	335 (20,1%)	40 (2,4%)	325 (19,5%)	35 (2,1%)	45 (2,7%)	
Saint-Simon	220 (24,7%)	210 (23,6%)	170 (19,1%)	85 (9,6%)	150 (16,9%)	20 (2,2%)	35 (3,9%)	
Saint-Valérien-de-Milton	385 (28,4%)	390 (28,8%)	185 (13,7%)	120 (8,9%)	220 (16,2%)	30 (2,2%)	25 (1,8%)	
MRC Les Maskoutains	(n)	13 800	12 630	11 340	3 350	13 415	2 960	4 465
	(%)	22,3%	20,4%	18,3%	5,4%	21,6%	4,8%	7,2%

Source : Statistique Canada, *Recensement 1996*. - (modifié pour illustrer les informations correspondant à la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe)

### **1.3.4 Le territoire de planification**

La croissance démographique enregistrée sur le territoire de planification est donc modérée. Compte tenu que celle-ci est inférieure à 1% par année, en moyenne, pour l'ensemble du territoire, on peut confirmer que le facteur de croissance démographique n'aura pas ou très peu d'impact sur le scénario de gestion qui est présenté dans le présent document.

## **1.4 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Il sera question dans la présente section des principales activités économiques dans la région, en situant le contexte régional et local pour chacune des MRC d'Acton et des Maskoutains. La partie 1.4.3 illustrera la prédominance de l'activité agricole et du secteur agroalimentaire, comme il est décrit dans le schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains.

### **1.4.1 MRC Acton**

#### *1.4.1.1 Contexte régional*

Sise au point de jonction de la Montérégie avec deux autres régions administratives du Québec, la MRC d'Acton entretient des liens économiques interrégionaux étroits, notamment avec sa périphérie.

Au niveau du secteur primaire, la MRC d'Acton se caractérise par l'importance de ses productions agricoles. Il existe des liens économiques majeurs entre les producteurs de la région et les industries de transformation de produits agroalimentaires des régions de Saint-Hyacinthe et de Granby.

Le secteur secondaire est caractérisé par l'importance des entreprises manufacturières dans les secteurs du textile, du caoutchouc, du cuir et de l'usinage de produits métalliques. On compte quelques entreprises qui exportent leurs produits sur les marchés internationaux (Beaulieu Canada - *Tapis*, Acton International - *Bottes et pièces industrielles de caoutchouc*). Le développement des marchés de la sous-traitance a amené la création de liens économiques importants avec les régions périphériques (notamment avec l'entreprise Bombardier, de Valcourt).

Le secteur tertiaire se caractérise par une bonne offre au niveau de la vente au détail et par le développement de l'offre de produits touristiques. La MRC entretient des liens économiques étroits avec les régions de Drummond, Saint-Hyacinthe et Granby au niveau de l'achat de biens et services.

#### *1.4.1.2 Contexte local*

La MRC d'Acton regroupe une population active de 7 405 personnes. En 1996, elle affichait un taux d'activité de 63 % et un taux de chômage de 10,7 %. En raison de l'importance des entreprises agricoles dans l'économie de la région, une part importante de la population active occupée, soit 18 %, a son lieu de travail à domicile. Par ailleurs, 23 % de la population active a son lieu de travail dans une municipalité autre que celle où elle réside, mais située dans la même MRC. Cela reflète, notamment, l'attraction des zones industrielles de la MRC sur la population active. Enfin, 30 % de la population active a son lieu de travail à l'extérieur de la MRC, ce qui reflète l'importance des liens économiques entre la MRC et sa périphérie. Le Tableau 9 illustre l'ensemble de ces données.

**Tableau 9 - Répartition de la population active occupée selon le lieu de travail, 1996**

Municipalités	Population active occupée	Travail à domicile	Travail hors domicile		
			Dans la municipalité de résidence	Dans une autre municipalité de la MRC	Dans une autre MRC ou sans lieu fixe
Acton Vale	1 945	115	1 290	155	380
Béthanie	175	60	30	10	70
Roxton <i>Canton</i>	575	145	10	210	215
Roxton Falls	550	50	235	60	205
Saint-André-d'Acton	1 015	185	20	475	330
Sainte-Christine	305	110	45	65	85
Saint-Ephrem-d'Upton	380	115	10	140	130
Saint-Nazaire-d'Acton	480	235	40	30	170
Saint-Théodore-d'Acton	765	165	95	260	240
Upton	430	40	90	105	205
<b>MRC</b>	<b>6 610</b>	<b>1 215</b>	<b>1 860</b>	<b>1 510</b>	<b>2 030</b>
<b>%</b>	<b>100%</b>	<b>18,4%</b>	<b>28,1%</b>	<b>22,8%</b>	<b>30,7%</b>

Source des données: Statistique Canada, recensement de 1996

Au chapitre de la population, active en rapport avec les différents secteurs d'activités économiques, le Tableau 10 indique l'importance de chacun des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, d'abord pour le territoire de la MRC mais également en comparaison avec tout le territoire de la Montérégie.

**Tableau 10 - Population active de 15 ans & + selon les secteurs d'activités économiques, 1996**

Secteur économique	MRC d'Acton		Montérégie*	
	Nombre	%	nombre	%
<b>Secteur primaire</b>				
Agriculture	1 060	14,3%	-	-
Forêt, chasse, pêche et mines	20	0,3%	-	-
<b>Total</b>	<b>1 080</b>	<b>14,6%</b>	<b>20596</b>	<b>4,70%</b>
<b>Secteur secondaire</b>				
Manufacturier	2 715	36,7%	91 002	21,00%
Construction	365	4,9%	22 117	5,10%
<b>Total</b>	<b>3 080</b>	<b>41,6%</b>	<b>113 119</b>	<b>26,61%</b>
<b>Secteur tertiaire</b>				
Commerce	940	12,7%	88 777	20,50%
Finance, assurance et affaires immobil.	145	2,0%	18 617	4,30%
Transport, communications et services publics	270	3,6%	25 628	5,90%
Services	1 460	19,7%	148 145	34,10%
Administration publique	140	1,9%	19 110	4,40%
<b>Total</b>	<b>2 955</b>	<b>39,8%</b>	<b>300 279</b>	<b>69,20%</b>
<b>Autres (sans objet)</b>	<b>280</b>	<b>3,9%</b>		
<b>Total de la population active</b>	<b>7 405</b>	<b>100,00%</b>	<b>433 994</b>	<b>100,00%</b>

Source: Statistique Canada, Données du recensement de 1996.

\* population active occupée

Le secteur primaire se démarque par l'importance des activités agricoles. Les quelques 538 fermes accaparent 68 % du territoire et occupent près de 15 % de la population active, ce qui est de beaucoup supérieur à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec. Les immeubles agricoles représentent près du quart de la richesse foncière de la MRC et les fermes constituent, encore aujourd'hui, l'assise de l'activité économique de la plupart des municipalités. Les fermes laitières, bovines et porcines composent l'essentiel des productions animales rencontrées alors qu'en matière de productions végétales, la culture du maïs-grain est la plus répandue. En plus des retombées économiques directes provenant des activités agricoles, on note la présence d'activités industrielles reliées au domaine agroalimentaire.

Les caractéristiques physiques du territoire, la facilité d'accès et la localisation avantageuse de la MRC, à proximité des marchés métropolitains, sont des conditions favorables au développement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire sur le territoire.

L'extraction des ressources minérales s'ajoute également aux activités du secteur primaire. En effet, on note la présence de quelques gravières et sablières de faible taille ainsi qu'une importante carrière en exploitation à Acton Vale. Ces activités assurent un approvisionnement en matériaux de cette nature répondant aux besoins régionaux.

Le secteur secondaire, pour sa part, est caractérisé par la présence de plus de 70 entreprises manufacturières qui fournissent de l'emploi à plus de 40 % de la population active de la MRC. La structure industrielle est principalement constituée de petites entreprises oeuvrant dans les secteurs «alimentation», «produits métalliques» et «bois et meubles». On retrouve également cinq grandes entreprises, dans les secteurs du textile, du cuir, de l'alimentation, des produits métalliques, des plastiques et du caoutchouc. Il s'agit des entreprises suivantes:

▪ Beaulieu Canada (textile-tapis)	900 emplois
▪ Camoplast (plastique)	600 emplois
▪ Acton International (caoutchouc)	300 emplois
▪ Camoguid (produits métalliques)	120 emplois
▪ Beauséjour et Frères Inc. (alimentation)	100 emplois

La majorité des entreprises manufacturières sont localisées dans le parc industriel d'Acton Vale ainsi que dans les zones industrielles d'Acton Vale, de Roxton Falls et d'Upton.

Au cours des dernières années, de nombreux équipements et infrastructures ont été mis en place afin de stimuler le développement industriel dans la MRC. Notamment, mentionnons la construction de motels industriels dans le parc industriel de la Ville d'Acton Vale ainsi qu'à Roxton Falls. Ces éléments constituent des atouts de première importance pour le développement industriel de la MRC. Par ailleurs, l'importance des grandes entreprises oeuvrant dans des secteurs d'activités souvent considérés comme étant «fragiles» met en lumière la nécessité de favoriser la consolidation et la modernisation des entreprises existantes ainsi que la diversification de la structure industrielle.

Enfin, le secteur tertiaire englobe 450 entreprises commerciales et de services, tant publiques que privées. Il regroupe près de 40% de la population active, ce qui est de beaucoup inférieur à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec. Parmi les services publics les plus importants dispensés sur le territoire, mentionnons la présence d'un CLSC, dans le secteur des services de santé, ainsi que

d'une école secondaire, dans celui des services de l'éducation. La faiblesse démographique ainsi que la proximité de centres de services plus importants en périphérie de la MRC sont des éléments qui limitent les possibilités de développement des activités tertiaires sur le territoire.

Récemment, la mise en place de nouveaux équipements récréatifs et culturels dans la région offrent des occasions intéressantes de développement des activités tertiaires, compte tenu de l'achalandage touristique qu'ils sont susceptibles de favoriser dans la région.

#### 1.4.2 MRC des Maskoutains

##### Un pôle d'emploi

L'économie et la création d'emplois sont deux préoccupations majeures et permanentes pour la MRC. Celle-ci encourage les investissements dans les secteurs économiques générant des emplois à tous les niveaux: agricoles, industriels, commerciaux, institutionnels de formation, de recherche et de développement.

Les entreprises et établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains généraient ainsi en 1996 un total de 35 624 emplois, dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire; ce qui représente une proportion élevée par rapport au nombre total de la population active de la MRC.

**Tableau 11 - Emplois générés dans la MRC des Maskoutains par type de secteur en 1996**

<b>EMPLOIS TOTAUX</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Secteur primaire : agriculture et site d'extraction	3 565	10,0
Secteur secondaire : emplois manufacturiers	10 809	30,3
Secteur tertiaire : commerces et institutions	21 250	59,2
<b>TOTAL :</b>	<b>35 624</b>	<b>100</b>

Source : CDEI - Rapport d'activités 1996

Les paragraphes qui suivent s'attardent particulièrement sur les activités des secteurs secondaires et tertiaires puisque les activités primaires (agricoles) font l'objet, à la partie 1.4.3, d'une section distincte. L'agriculture est par le fait même considérée ici comme une activité économique majeure sur le territoire de la MRC.

##### 1.4.2.1 Lieux de résidence des employés

La MRC des Maskoutains se préoccupe de créer des conditions favorisant la création et le maintien des emplois sur son territoire, mais également d'y retenir les employés de ses entreprises.

Depuis quelques années, les différentes autorités politiques régionales se sont interrogées sur le phénomène de déséquilibre entre l'offre d'emploi et le nombre de résidents de la MRC. Une enquête a donc été menée auprès d'un certain nombre d'entreprises de la MRC (un échantillon ciblé représentatif du marché de travail) afin de déterminer jusqu'à quel point les résidents de la MRC profitent des emplois générés sur leur territoire. Les résultats de l'enquête, présentés dans le «Rapport sur l'étude des lieux de résidence des travailleurs maskoutains» préparé par la Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe (octobre '94) révèlent les

faits suivants (*rappelons que ces statistiques sont donc antérieures aux plus récents regroupements*) :

- Bien que plus de 80 % des emplois de la MRC sont offerts sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe, celle-ci ne retient comme résidants que 56 % des employés travaillant sur son territoire, et ce, au profit des municipalités voisines dans la MRC et à l'extérieur;
- 75 % des employés des entreprises de la MRC résident sur le territoire de la MRC des Maskoutains, impliquant du même coup que 25 % résident à l'extérieur du territoire;
- Les principaux lieux de résidence attirant les employés de la MRC des Maskoutains sont, dans l'ordre, les MRC de la Vallée-du-Richelieu (35,7 %), le Haut-Richelieu (9,6 %), la Haute-Yamaska (8,7 %), Rouville (6,4 %) et Lajemmerais (6,3 %).

En résumé, une forte majorité des emplois sont générés sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe. Près de la moitié des employés qui travaillent à Saint-Hyacinthe ne résident pas dans cette municipalité. **Par contre, une proportion de 75% des employés des entreprises de la MRC des Maskoutains résident sur le territoire, ce qui révèle un niveau d'autonomie élevé en termes d'emploi.**

#### 1.4.2.2 *Les entreprises et les emplois manufacturiers*

Selon les données compilées par le Centre local de développement Les Maskoutains, la MRC comptait en 2002, 418 entreprises manufacturières. À elle seule, la Ville de Saint-Hyacinthe accueille 60 % des entreprises, soit 253. La seconde concentration industrielle, située à Saint-Pie, regroupe 10 % de l'ensemble des entreprises de la MRC, soit 44.

Les municipalités de Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton et Saint-Damase comptent entre 15 et 20 entreprises. L'activité manufacturière était peu présente dans les autres municipalités de la MRC. Le Rapport annuel 2002 du CLD Les Maskoutains présente la répartition des entreprises et des emplois manufacturiers selon les secteurs d'activités, en nombre absolu et en pourcentage, sur le territoire de la MRC.

**Tableau 12 - Répartition des entreprises et des emplois manufacturiers en 2002**

SECTEURS	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'emplois	%
Biotechnologie et agroalimentaire	98	23,4	7 927	49,9
Chimie et plastique	47	11,2	871	5,5
Imprimerie et papier	21	5,0	874	5,5
Machinerie et équipements	35	8,4	839	5,3
Meubles et bois	81	19,4	2 680	16,9
Produits électriques et électroniques	20	4,8	418	2,6
Produits métalliques	57	13,6	609	3,8
Produits minéraux non métalliques	17	4,1	370	2,3
Services	10	2,4	190	1,2
Textile et vêtement	26	6,2	894	5,6
Autres produits	6	1,5	222	1,4
<b>TOTAL</b>	<b>418</b>	<b>100</b>	<b>15 894</b>	<b>100</b>

*Source : Centre local de développement Les Maskoutains, 2002.*

En 2002, près d'une entreprise sur quatre (23,4 %) oeuvrait dans le secteur de la biotechnologie et de l'agroalimentaire; ce qui correspond à 98 entreprises, pour la plupart localisées dans la Ville de Saint-Hyacinthe. L'industrie du meuble vient au second rang avec 19,4 % des entreprises et pour ce

secteur, on observait une importante concentration de ces entreprises sur le territoire de Saint-Pie (21 entreprises). La transformation des produits métalliques (13,6 %) et l'industrie des produits chimiques et plastiques (11,2 %) occupent les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs.

Ces 418 entreprises manufacturières généraient près de 16 000 emplois en 2002. Près de la moitié de ces emplois manufacturiers étaient associés aux industries du secteur de la biotechnologie et de l'agroalimentaire, soit 7 927 emplois. Toujours au second rang, l'industrie du meuble offrait de l'emploi à 2 680 personnes, ce qui correspond à 16,9 % des emplois manufacturiers.

La très grande majorité des emplois sont à temps plein; 14 496 emplois contre 1 398 emplois à temps partiel.

Il faut enfin mentionner que la MRC compte quatre parcs industriels sur son territoire, soit les parcs Mercure, Theo-Phénix et Olivier-Chalifoux, à Saint-Hyacinthe, et le parc de Ville de Saint-Pie. Pour le secteur manufacturier, on retrouve 28 % des entreprises et 47 % des emplois dans ces quatre parcs industriels.

### ***1.4.3 La prédominance de l'activité agricole et du secteur agroalimentaire***

L'agriculture et le secteur agroalimentaire sont d'une importance capitale dans la Montérégie et particulièrement dans la MRC des Maskoutains. Cette situation n'est pas le fruit du hasard puisque la région profite de deux avantages naturels, à savoir des sols d'une excellente qualité et un climat des plus favorables au Québec. La plaine agricole de la Montérégie bénéficie d'une saison moyenne de croissance supérieure à 200 jours par année; c'est la seule partie du territoire québécois à profiter d'un tel climat.

La prépondérance des activités agricoles et agroalimentaires est indéniable sur le territoire de la MRC aussi bien par la superficie du territoire consacrée à celles-ci - 90 542 hectares couvrant plus de 95 % du territoire de la MRC - qu'à sa contribution à la vitalité économique de la région.

#### *1.4.3.1 Les activités agricoles*

Les sols agricoles qui sont consacrés à la grande culture représentent, sur le territoire de la MRC, plus de 10 % de l'ensemble de cette production en Montérégie. Plus de 1 345 fermes (production de 2 500 \$ et plus annuellement) sont en exploitation dans la MRC, générant 310 M\$ de ventes de produits agricoles et créant environ 10% de l'emploi de la MRC (près de 3 500 emplois).

En Montérégie, plus d'une ferme sur six est située sur le territoire de la MRC, ces dernières générant 20 % de l'ensemble des ventes de produits. La région s'adonne à la production laitière, à l'élevage de porcs, de bovins et de volailles ainsi qu'à la culture de céréales et de légumes. De façon plus précise, les productions se répartissent comme indiquées au tableau suivant.

**Tableau 13 - Le nombre de fermes de la MRC selon le type de production (2 500 \$ et plus)**

Type de production	Nombre d'exploitations	Poids relatif (%)
Laitière	246	18,3
Bovine	99	7,4
Porcine	277	20,6
Avicole	73	5,4
Combinaison de bétail	12	0,9
Céréales et protéagineuses	401	29,8
Blé	7	0,5
Autres grandes cultures céréalières : Soja – Avoine – Orge – Seigle – Luzerne – Sarazin - Autres	22	1,6
Fruits : Arbres fruitiers - Petits fruits	12	0,9
Légumes : Maïs sucré – Haricots – Tomates - Pois verts – Oignons - Autres	60	4,5
Spécialités diverses : Pépinières - Gazon cultivé – Cultures en serres - Arbres de Noël - Autres élevages (moutons, agneaux, chevaux, lapins, etc.)	104	7,7
Autres : Acériculture - Produits forestiers - Autres	32	2,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 345</b>	<b>100</b>

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale de la Montérégie, 1998.

Près de la moitié des fermes spécialisées de la MRC concentrent leurs activités dans les productions laitière et porcine (15 % du cheptel québécois de porcs se retrouve dans la MRC).

En ce qui a trait à la culture, les fourrages et le maïs-grain sont prédominants sur le territoire : environ les trois quarts de la surface cultivée y sont réservés. La région contribue aussi fortement à la production provinciale de blé et de soja. De plus, plusieurs fermes spécialisées de la région s'adonnent à la production de légumes (principalement le maïs sucré, les pois verts, les tomates et les haricots).

#### 1.4.3.2 Le secteur agroalimentaire

Cette forte présence de l'agriculture a donné lieu à l'établissement d'industries complémentaires, notamment dans le secteur agroalimentaire.

Comme l'indique le Tableau 14, le secteur agroalimentaire de la MRC des Maskoutains est en bonne posture, avec plus de 120 entreprises et de 33 institutions reliées au domaine agroalimentaire; le tout générant au total 7 843 emplois. Sur ce nombre, les entreprises de transformation de produits agricoles comptaient 4 876 emplois répartis dans 73 entreprises.

Le secteur agroalimentaire englobe des entreprises reliées à la transformation de produits agricoles, à la fabrication (713 emplois), à l'offre en services spécialisés (441 emplois), à la distribution (151 emplois) et, enfin, au domaine institutionnel. Ce dernier a d'ailleurs connu un essor considérable dans la MRC, principalement à Saint-Hyacinthe, générant 1 662 emplois, soit 21 % du total des emplois du secteur agroalimentaire.

Tableau 14 - Profil de l'activité agroalimentaire (1996)

Secteurs d'activités/types d'activités	Domaine agroalimentaire		% d'emplois
	Nb. d'établissements	Nb. d'emplois	
<b>Institutions</b>			
Recherche et développement	10	266	21%
Centre de transfert de technologie	2	34	
Enseignement/Formation	4	1 287	
Ministères et agences gouvernementales	4	43	
Soutien au développement. Économique	3	14	
Associations professionnelles et fondations	10	18	
<b>TOTAL :</b>	<b>33</b>	<b>1 662</b>	
<b>Services spécialisés</b>			
Expertise-conseil	8	341	6%
Entreposage	2	19	
Récupération, insémination	3	30	
Encans, foires et expositions	3	51	
<b>TOTAL :</b>	<b>16</b>	<b>441</b>	
<b>Entreprises de transformation de produits agricoles</b>			
Prod. agricoles, engrais et environnement	10	610	62%
Alimentation humaine	41	3 357	
Alimentation animale	14	456	
Santé animale et reproduction	7	420	
Santé humaine et biomatériaux	1	33	
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>4 876</b>	
<b>Fabricants</b>			
Machinerie et fournitures	4	26	9%
	21	687	
<b>TOTAL :</b>	<b>25</b>	<b>713</b>	
<b>Distributeurs</b>			
Prod. agricoles, engrais et environnement	3	32	2%
Alimentation humaine	1	7	
Santé animale et reproduction	1	106	
	1	6	
<b>TOTAL :</b>	<b>6</b>	<b>151</b>	
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>153</b>	<b>7 843</b>	<b>100%</b>

Source : Saint-Hyacinthe technopole agroalimentaire - Répertoire des entreprises et des institutions agroalimentaires 1997.

Les assises de la MRC dans le domaine agroalimentaire se concrétisent par une diversification et un développement notable de ce secteur. Reconnue comme grand centre urbain disposant d'un fort potentiel d'enseignement et de recherche favorable au développement de l'industrie de pointe, la Ville de Saint-Hyacinthe a été reconnue comme **technopole agroalimentaire internationale**. Elle a pour mission de faciliter le contact et la coopération commerciale, technique et scientifique entre ses intervenants et ceux des autres parcs scientifiques du monde. De plus, en 2002, le gouvernement du Québec a confirmé l'implantation à Saint-Hyacinthe d'une Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et environnementale.

L'agroalimentaire est donc un secteur qui assure une vocation internationale à la MRC, laquelle favorise l'affirmation du rôle de Saint-Hyacinthe au titre de technopole mondiale de l'agroalimentaire et appuie le développement des institutions et des entreprises liées à ce domaine. En somme, pour la MRC, le dynamisme de sa structure économique dépend en bonne partie du secteur agroalimentaire. **Par conséquent, l'interdépendance entre les vocations agricoles et industrielles constitue l'une des pierres d'assise du développement économique de la région de Saint-Hyacinthe.**

## **1.5 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : VOLET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Le schéma d'aménagement de chacune des MRC prévoit certaines dispositions à l'égard de la gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui concerne les installations d'élimination ou de mise en valeur des résidus. Ces informations sont résumées ci-après afin de pouvoir ensuite prendre en considération ces dispositions dans l'élaboration des scénarios de gestion.

Pour ce qui a trait à la MRC d'Acton, on présente la problématique d'aménagement ainsi que les grandes orientations et objectifs généraux qui sont décrits dans la «Politique sur l'environnement» incluse au schéma, ainsi que la «Politique sur l'implantation d'un lieu d'élimination des matières résiduelles».

Pour ce qui est de la MRC des Maskoutains, la section sur «Les infrastructures et équipements de gestion environnementale» inclut une sous-section portant sur la gestion des déchets. C'est au point 1.5.2 que sont présentées ces informations tirées du schéma d'aménagement.

La présentation complète et détaillée des installations de gestion des matières résiduelles, comme le prescrit la Politique québécoise, fait l'objet de la section 4 du présent document.

### **1.5.1 MRC Acton**

#### *1.5.1.1 Problématique d'aménagement*

En matière d'environnement, la MRC d'Acton identifie trois préoccupations majeures qui retiennent l'attention sur le territoire, à savoir la protection des milieux naturels, les zones de contraintes et la gestion des matières résiduelles.

En ce qui a trait aux milieux naturels, l'absence de mesures adéquates de protection des habitats fauniques représente une menace pour les ressources fauniques et le maintien de la biodiversité du milieu agroforestier où ils sont situés. En outre, la dégradation des rives des cours d'eau, consécutive à l'urbanisation des milieux riverains et aux pratiques agricoles intensives, affecte la qualité de l'eau.

La présence de zones à risque d'inondation à divers endroits en bordure de la rivière Noire ainsi qu'en bordure de la rivière Le Renne, à Acton Vale, de même que celle de zones à risque d'érosion, à quelques endroits en bordure de la rivière Noire, sont les principales sources de contraintes naturelles qui menacent la sécurité publique.

Pour ce qui est des sources de contraintes liées aux activités humaines, divers risques et nuisances en matière d'usages, d'équipements et d'infrastructures qui peuvent présenter une menace au bien-être, à la santé ou à la sécurité des citoyens sont rencontrés.

Enfin, la problématique soulevée notamment par la question de l'élimination des matières résiduelles exige une planification concertée à l'échelle régionale des besoins en équipements et de leur localisation. Aussi, le nombre élevé de résidences munies d'installations individuelles de traitement des eaux usées constitue un réel problème à l'égard de la gestion des boues.

### 1.5.1.2 *Grandes orientations et objectifs généraux*

Les grandes orientations énoncées et incluses dans la «Politique sur l'environnement» sont :

- Protéger et améliorer la qualité de l'environnement dans la perspective du développement durable;
- Assurer une gestion optimale des contraintes à l'occupation du sol pouvant porter atteinte à la sécurité publique, à la santé publique ou au bien-être général;
- Limiter les impacts de la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire.

Certains objectifs généraux concernent les milieux naturels ainsi que les contraintes à l'utilisation du sol, alors que d'autres visent directement la gestion des matières résiduelles, particulièrement ceux-ci :

- Favoriser la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles;
- Restreindre les possibilités d'élimination des matières résiduelles sur le territoire;
- Limiter la prolifération des lieux d'entreposage de ferraille;
- Assurer une gestion adéquate des boues produites sur le territoire.

### 1.5.1.3 *Politique sur l'implantation d'un lieu d'élimination des matières résiduelles*

Cette politique rappelle l'engagement des municipalités de la MRC avec la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine et mentionne l'absence d'un lieu d'élimination sur ce territoire. On résume ensuite la Politique québécoise, qui confère aux MRC l'obligation d'élaborer leur plan de gestion des matières résiduelles.

Dans l'exercice de ses pouvoirs en aménagement, la MRC a pour responsabilité d'identifier les équipements importants qui sont projetés ainsi que l'affectation des lieux susceptibles de recevoir des activités de valorisation et d'élimination sur son territoire.

Une étude préliminaire visant à identifier des zones potentielles d'élimination et de valorisation des matières résiduelles sur le territoire des MRC d'Acton et des Maskoutains a été réalisée conjointement par ces deux MRC et la Régie. Toutefois, la MRC d'Acton considère qu'il n'est pas opportun d'identifier des lieux spécifiques sur son territoire à cette fin avant la réalisation de son plan de gestion des matières résiduelles.

Cet exercice permettra à la MRC d'évaluer ses besoins en matière d'élimination et de se positionner sur les équipements à prévoir sur le territoire. Au moment opportun, d'autres démarches pourront être entreprises pour identifier un site propice à l'élimination des résidus. Dans l'attente du présent Plan de gestion, l'ouverture d'un lieu d'élimination est prohibée sur le territoire de la MRC d'Acton.

### **Objectif poursuivi**

- Restreindre les possibilités d'élimination des matières résiduelles sur le territoire.

### **Intentions d'aménagement**

- Réaliser un plan de gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la MRC;
- Interdire l'implantation d'un lieu d'élimination des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire, jusqu'à ce que les conditions suivantes soient respectées:
  - la MRC a complété la réalisation de son plan de gestion et la population a été consultée;
  - les études requises pour l'implantation éventuelle d'un tel lieu sont complétées;
  - les études démontrent qu'un lieu d'élimination peut être aménagé de façon sécuritaire à un endroit sur le territoire;
  - la MRC a modifié son schéma d'aménagement pour en prévoir la localisation.

### 1.5.2 MRC des Maskoutains

Une section du schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains porte sur les infrastructures et les équipements de gestion environnementale. On y traite des infrastructures d'aqueduc et d'égout ainsi que de la gestion des déchets. La présente partie s'en tient strictement à ce dernier volet.

#### 1.5.2.1 Les équipements et infrastructures en gestion des matières résiduelles

On ne retrouve actuellement aucun lieu d'enfouissement sanitaire (LES) en opération sur le territoire de la MRC des Maskoutains. La majeure partie des matières résiduelles destinées à l'élimination est dirigée vers le site d'enfouissement de Saint-Nicéphore (MRC Drummond) ou vers celui de Sainte-Cécile-de-Milton (MRC Haute-Yamaska).

Les résidus d'origine domestique et récupérés à des fins de mise en valeur sont aussi majoritairement exportés à l'extérieur du territoire. Les matières recyclables récupérées par la collecte sélective sont presque toutes dirigées vers un centre de tri à Drummondville alors que les résidus verts sont compostés à un site de compostage situé à Saint-Basile-le-Grand (MRC Vallée-du-Richelieu).

On compte toutefois trois (3) sites de dépôt ou de traitement de matériaux secs en opération sur le territoire de la MRC :

- Centre de recyclage de matériaux secs – Carrières de Saint-Dominique ltée : conditionnement et recyclage de béton, asphalte, brique et autres matériaux autorisés;
- Dépôt de matériaux secs de Saint-Pie – Transport Raynald Boulay & Fils inc. : élimination et mise en valeur de matériaux secs;
- Dépôt de matériaux secs de Sainte-Hélène-de-Bagot – Excavation Michel Girard inc. : élimination de matériaux secs.

En ce qui concerne les boues de fosses septiques (BFS), leur traitement ou leur élimination sont effectués par les propriétaires, sur une base individuelle et sans aucune planification régionale. Une partie de ces boues est dirigée vers un centre de traitement extérieur mais il existe néanmoins un lieu de traitement autorisé sur le territoire :

- Lieu d'entreposage et de traitement des BFS : Les Entreprises P.R.F. St-Pie inc.

À propos des boues générées par les stations d'épuration des eaux usées municipales, chacune des municipalités - lorsqu'il s'agit d'étangs aérés comme système de traitement - en assure l'élimination. Les boues produites par l'usine de Sainte-Hélène-de-Bagot sont transportées vers celle de Saint-Hyacinthe et tous ces résidus sont destinés à l'élimination au site d'enfouissement de Saint-Nicéphore.

La gestion régionale et intégrée des boues municipales et des BFS est un domaine d'intervention déjà envisagée par la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine. ***Cette possibilité demeure en suspens, afin de voir préalablement ce que seront les priorités et les orientations adoptées par les MRC dans le cadre du présent Plan de gestion.***